CONTRE LA DISCRIMINATION SYNDICALE

MOTION
DU 13E CONGRÈS
de la Fédération CGT des Services publics

Le 13e congrès fédéral des Services publics CGT dénonce la stratégie de certains élus territoriaux, quelle que soit leur appartenance politique, à l'encontre des syndicats CGT.

Les délégué·es du congrès apportent leur soutien aux syndicats CGT dans les luttes qu'ils mènent pour faire respecter leurs droits, la représentativité de nos organisations syndicales et les accords obtenus par la lutte.

Face à des employeurs qui accentuent la répression syndicale, la CGT s'est toujours battue, se bat et continuera de se battre pour la défense et les intérêts des travailleurs et travailleuses.

Les délégué·es du congrès dénoncent :
- Les discriminations et les répressions syndicales envers tous les syndiqué·es,
- Les entraves, les pressions répétées et sanctions déguisées envers les syndiqué·es.

Les délégué·es du congrès exigent :
- Le respect des droits et moyens syndicaux nécessaires à l'activité syndicale,
- Le respect des représentants du personnel,
- Que la démocratie sociale soit instaurée et respectée dans toutes les collectivités.

Les délégué·es du 13e congrès de la fédération CGT des Services publics appellent les syndicats à faire remonter à la fédération toute situation de discrimination syndicale. Ils appellent chacune de nos organisations à agir sans retard pour les faire cesser, à s'unir et se mobiliser toutes et tous ensemble.

Elles et ils appellent tous les syndicats et les CSD à soutenir, par tous les moyens possibles, les syndicats qui luttent contre la discrimination syndicale et à participer massivement à celle des territoriaux de Fleury-Mérogis (91) qui aura lieu le 30 novembre 2023.

Lille, le 9 novembre 2023

Fédération CGT des Services publics
263 rue de Paris - Case 547 - 93515 MONTREUIL CEDEX
Tél. 01 55 82 88 20 - fdsp@cgt.fr - https://www.cgtservicespublics.fr